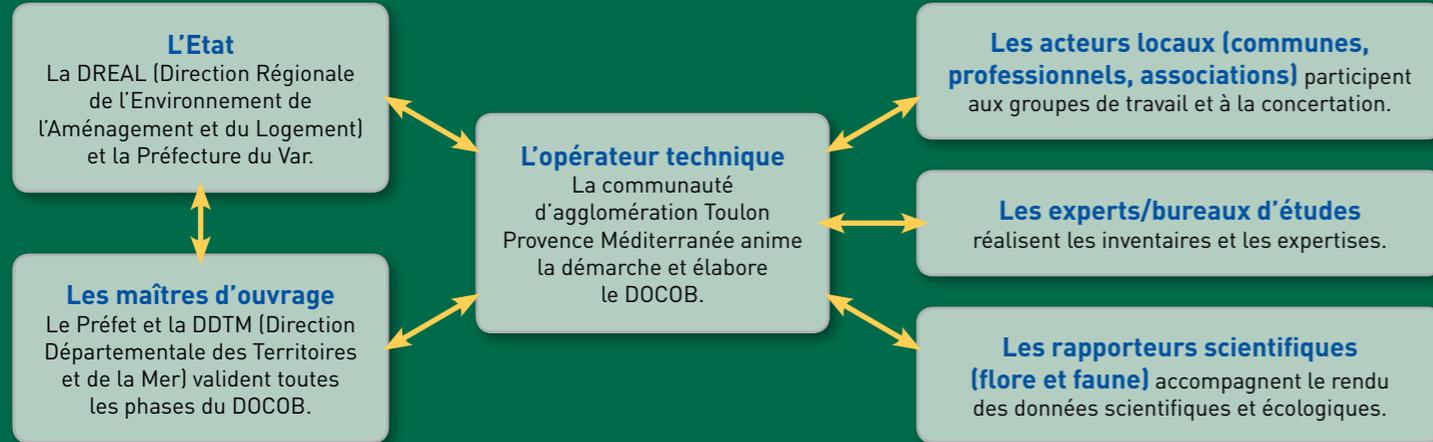


L'élaboration du document d'objectifs (DOCOB) : un travail de concertation

Les instances :

Le comité de pilotage oriente et approuve chaque étape d'avancement du DOCOB, il est présidé par M. Ange MUSSO, Maire du Revest-les-Eaux. Les groupes de travail réfléchissent et élaborent les propositions d'action du DOCOB.

Les acteurs / les échanges :



Le calendrier prévisionnel :



Publication réalisée par la Direction de la Communication et le Service Environnement - Photographies : Olivier PASTOR
Impression - Spot Imprimerie - Document imprimé sur papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique.

OPÉRATEUR NATURA 2000



Des richesses naturelles et humaines à préserver

Pour en savoir plus : DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr - MEEDDM

Les projets nature de TPM ont été labélisés « 2010 Année Internationale de la Biodiversité » / www.biodiversite2010.fr

Toulon Provence Méditerranée - DAET, Service Environnement

Hôtel de la Communauté d'Agglomération - 20, rue Nicolas Peiresc - BP 536 - 83041 Toulon Cedex 9

Chargé de Mission : Matthieu LASCEVE - Tél. 04 94 93 82 09 - mlasceve@tpmed.org



Le réseau européen Natura 2000 vise à concilier protection de la biodiversité et activités humaines. Les sites concernés « Mont Caume - Mont Faron - Forêt domaniale des Morières » et « Falaises du Mont Caume » sont situés, en partie ou entièrement, sur le territoire de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée. Désignée Opérateur Natura 2000, TPM est chargée d'étudier, avec ses partenaires, les richesses biologiques, humaines, culturelles et les pratiques locales afin de proposer des actions pour les pérenniser. D'une durée de deux ans, cette première étape sera suivie d'une phase opérationnelle au cours de laquelle les actions imaginées lors de la concertation avec les usagers seront mises en place. La variété du monde vivant est un atout majeur de développement et de valorisation de nos territoires.

Hubert FALCO

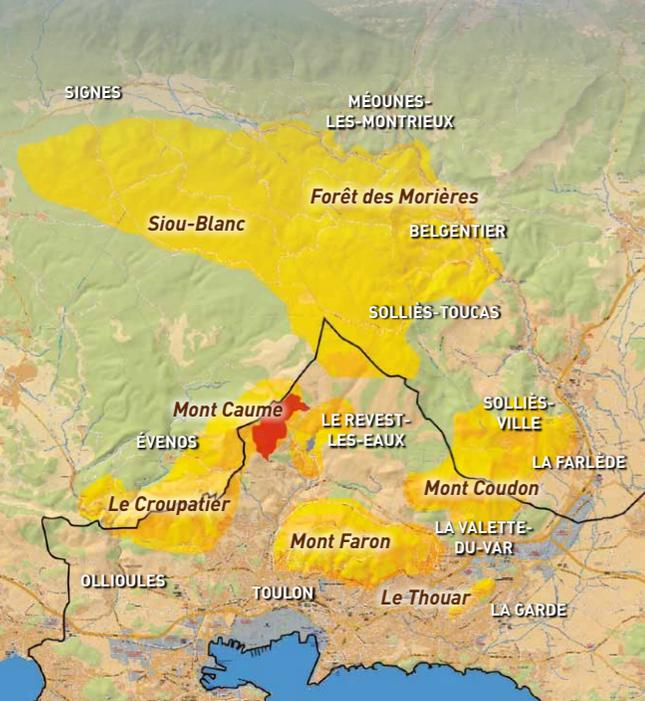
Président de Toulon Provence Méditerranée
Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants

Ange MUSSO

Vice-Président de TPM
Président du Comité de pilotage
Natura 2000
Maire du Revest-les-Eaux

Christian SIMON

Vice-Président de TPM en charge
de la Commission Agriculture
et Forêt de TPM
Maire de La Crau



« Mont Caume - Mont Faron - Forêt domaniale des Morières » « Falaises du Mont Caume »

Les habitats rocheux (falaises, éboulis, cavités) sont le domaine de nombreuses espèces d'oiseaux (Grand-Duc d'Europe) et d'espèces végétales fragiles (Sabline de Provence). Les falaises calcaires sont très appréciées par les grimpeurs de tous niveaux.

La garrigue est une formation végétale dense abritant des richesses floristiques et faunistiques souvent typiquement méditerranéenne. L'activité de chasse est pratiquée dans ce milieu favorable à de nombreuses espèces gibiers.

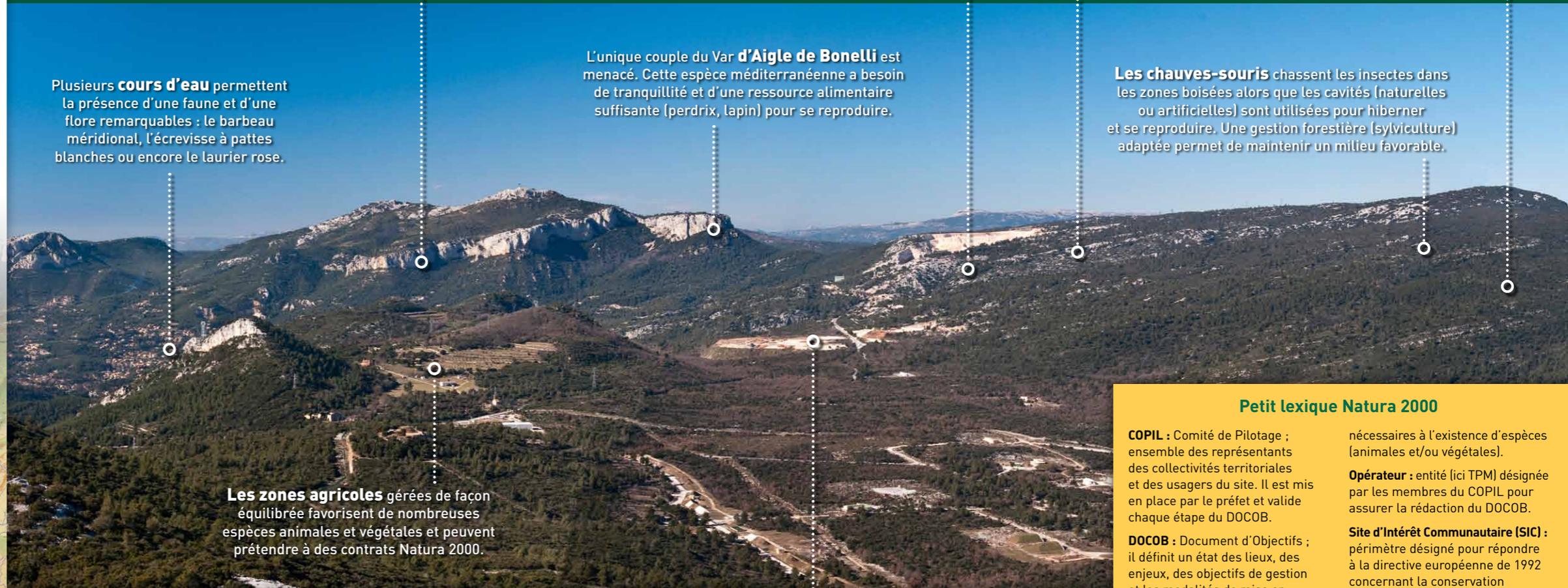
Les pelouses, espaces de soleil et de chaleur, étaient autrefois entretenues par l'homme. Terrain de chasse et zone de vie pour de nombreuses espèces, ces milieux ouverts se raréfient. L'installation de pâturage peut permettre d'entretenir ces milieux.

Les forêts matures sont un enjeu fort. Le Lucane cerf-volant fréquente les bois morts alors que les cavités dans les vieux troncs abritent oiseaux et chauves-souris. Le sous-bois est le territoire des gros mammifères sangliers et chevreuils.

Plusieurs **cours d'eau** permettent la présence d'une faune et d'une flore remarquables : le barbeau méridional, l'écrevisse à pattes blanches ou encore le laurier rose.

L'unique couple du Var **d'Aigle de Bonelli** est menacé. Cette espèce méditerranéenne a besoin de tranquillité et d'une ressource alimentaire suffisante (perdreix, lapin) pour se reproduire.

Les chauves-souris chassent les insectes dans les zones boisées alors que les cavités (naturelles ou artificielles) sont utilisées pour hiberner et se reproduire. Une gestion forestière (sylviculture) adaptée permet de maintenir un milieu favorable.



Les zones agricoles gérées de façon équilibrée favorisent de nombreuses espèces animales et végétales et peuvent prétendre à des contrats Natura 2000.

L'empreinte humaine est visible au travers de l'agriculture, de la sylviculture, des carrières d'extraction de roches, du patrimoine bâti (forts militaires), mais aussi des pistes et sentiers qui sillonnent le territoire et qui sont fréquentés par de nombreux randonneurs et vététistes.

Petit lexique Natura 2000

COPIL : Comité de Pilotage ; ensemble des représentants des collectivités territoriales et des usagers du site. Il est mis en place par le préfet et valide chaque étape du DOCOB.

DOCOB : Document d'Objectifs ; il définit un état des lieux, des enjeux, des objectifs de gestion et les modalités de mise en œuvre ; il est rédigé par l'opérateur en concertation avec les usagers.

Espèce d'intérêt communautaire : espèce en danger, vulnérable ou rare, nécessitant la mise en place d'une ZSC ou d'une ZPS.

Habitat : milieu réunissant les conditions physiques et biologiques

nécessaires à l'existence d'espèces (animales et/ou végétales).

Opérateur : entité (lici TPM) désignée par les membres du COPIL pour assurer la rédaction du DOCOB.

Site d'Intérêt Communautaire (SIC) : périmètre désigné pour répondre à la directive européenne de 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et la flore sauvages. Un SIC deviendra une **Zone Spéciale de Conservation (ZSC)**.

Zone de Protection Spéciale (ZPS) : périmètre désigné pour répondre à la directive européenne de 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages.

- Périmètre Natura 2000 SIC « Mont Caume - Mont Faron - Forêt domaniale des Morières »
- Périmètre Natura 2000 ZPS : « Falaises du Mont Caume »
- Aire de Toulon Provence Méditerranée